

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'accord d'association entre l'Union européenne et la Principauté d'Andorre, à Paris le 25 octobre 2016.

Mesdames, Messieurs,

J'ai accueilli comme je le fais régulièrement le chef de gouvernement, Monsieur MARTI et le Syndic, Monsieur MATEU, parce que comme Coprince, je suis très attentif à tout ce que peut être la situation d'Andorre et surtout son avenir.

La discussion qui s'est engagée avec le président de la Commission européenne et Andorre est décisive pour l'avenir de la Principauté.

C'est une opportunité considérable pour Andorre de pouvoir accéder au grand marché européen et de pouvoir prendre toute sa place, d'y avoir encore davantage d'investissements qui viennent s'y produire et davantage d'activités.

Je sais bien qu'il y a des points qui restent difficiles et nous en avons discuté avec le chef du gouvernement, mais il faut permettre qu'il y ait des transitions, il faut tenir compte des spécificités, mais la perspective c'est l'accord d'association.

L'accord d'association donnera à Andorre une place qui sera à la hauteur de ce que cette principauté peut faire au sein de l'Union européenne avec ce statut particulier de l'accord d'association.

C'est le sens que j'ai voulu donner à cette rencontre et tout l'appui que je donne à la démarche du chef du gouvernement. De mon côté, je fais en sorte que le président JUNCKER, la Commission européenne, puissent bien sûr faire respecter les principes et notamment les principes de libre circulation, mais avec une reconnaissance d'un certain nombre de spécificités et du temps nécessaire pour arriver à l'échéance, c'est-à-dire à la signature d'un accord d'association qui puisse être appliqué.

Merci au chef du gouvernement, merci au syndic, de faire en sorte que nous ayons cette perspective et je fais confiance au peuple Andorran aussi pour en comprendre tout le sens et toute l'opportunité.

Merci.